

# Conseil municipal

## ORDRE DU JOUR

---

**DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
QUI DOIT AVOIR LIEU LE JEUDI 28 AVRIL À 19 H  
DANS LA SALLE DU CONSEIL, PLACE TOM DAVIES**

---

### **L'ADJOINT AU MAIRE RON DUPUIS, PRÉSIDENT**

- 17 h 30**      COMITÉ PLÉNIER - « À HUIS CLOS »  
SALLE DE RÉUNION C-11, PLACE TOM DAVIES  
*Questions relatives au personnel*
- 19 h**      RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
SALLE DU CONSEIL, PLACE TOM DAVIES

**(VEUILLEZ ÉTEINDRE LES TÉLÉPHONES CELLULAIRES ET LES  
TÉLÉAVERTISSEURS)**

La salle du Conseil de la Place Tom Davies est accessible en fauteuil roulant. Si vous désirez obtenir un appareil auditif, veuillez communiquer avec le greffier municipal, avant la réunion. Les personnes qui prévoient avoir besoin d'aide doivent s'adresser au bureau du greffier municipal au moins 24 heures avant la réunion aux fins de dispositions spéciales. Veuillez composer le (705) 671-2489, poste 2475; appareils de télécommunications pour les malentendants (ATS) (705) 688-3919. Vous pouvez consulter l'ordre du jour au site Web de la Ville à l'adresse [www.grandsudbury.ca](http://www.grandsudbury.ca).

1. Moment de silence
2. Appel nominal
3. Déclarations d'intérêt pécuniaire

{AUCUNE}

PRÉSENTATIONS/DÉLÉGATIONS

4. Présentation du Sudbury Metro Centre, au sujet d'un compte rendu sur le centre-ville de Sudbury  
**(PRÉSENTATION ÉLECTRONIQUE) (À TITRE DE RENSEIGNEMENT SEULEMENT)**

- ▶ Mme Maureen M. Luoma, directrice générale du Sudbury Metro Centre (centre-ville de Sudbury)

5. Rapport du directeur général des Services de la croissance et du développement concernant la demande de financement du Sudbury Theatre Centre à partir de l'enveloppe d'immobilisations pour développement économique  
**(PRÉSENTATION ÉLECTRONIQUE) (À TITRE DE RENSEIGNEMENT SEULEMENT)**

- ▶ M. Stephen McCulloch, président de la campagne de financement du Sudbury Theatre Centre

1 - 2

**RÉSOLUTION :** ATTENDU QUE la Société de développement du Grand Sudbury a appuyé le soutien de travaux majeurs de réparation et d'améliorations au Sudbury Theatre Centre;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de la Ville du Grand Sudbury soutienne le chantier mentionné ci-dessus par une contribution de 50 000 \$ provenant de l'enveloppe d'immobilisations pour développement économique.

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

À cette étape de la réunion, l'adjointe au maire par intérim Gasparini, présidente de la réunion, rapportera toute question traitée pendant la séance à huis clos. Le Conseil examinera ensuite les résolutions ou les règlements.

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DES PRIORITÉS TENUE LE 27 AVRIL 2005

À cette étape de la réunion, la conseillère Caldarelli, présidente du Comité des priorités, rapportera toute question nécessitant l'approbation du Conseil municipal.

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PLANIFICATION TENUE LE 19 AVRIL 2005

À cette étape de la réunion, le conseiller Thompson, président du Comité de planification, rapportera toute question nécessitant l'approbation du Conseil municipal.

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS

### (RÉSOLUTION PRÉPARÉE adoptant des résolutions pour les articles de l'ordre du jour des résolutions)

(Par souci de commodité et pour accélérer le déroulement des réunions, les questions d'affaires répétitives ou routinières sont incluses à l'ordre du jour des résolutions et on vote collectivement pour toutes les questions de ce genre.)

#### PROCÈS-VERBAUX

#### PAGE N°

Adoption des procès-verbaux des réunions du Conseil, des comités et des comités consultatifs du Conseil. M1 - M43

#### SOUMISSIONS

- |     |  |         |
|-----|--|---------|
| C-7 | Rapport du directeur général des Services d'urgence et d'infrastructure concernant la demande de propositions (DP) quant à l'achat de lève-personne et d'équipement médical et diagnostique pour le Manoir des pionniers. Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a approuvé deux initiatives pour le Manoir.  | 3 - 6   |
| C-8 | Rapport de la directrice générale des Services de développement communautaire concernant la demande de propositions (DP) pour les services de pharmacie au Manoir des pionniers. Le contrat a été accordé à Brin Enterprises Ltd. (Bancroft Pharmacy). Le rapport décrit les services qu'offrira ce fournisseur.   | 7 - 9   |
| C-9 | Rapport du directeur général des Services d'urgence et d'infrastructure concernant la demande de propositions (DP) quant à la location annuelle de courte durée de véhicules - contrat CPS05-03. Le rapport recommande de faire appel, dans l'ordre, aux fournisseurs suivants pour les voitures : 1) National Car and Truck Rental, 2) Aviscar Inc, 3) Enterprise Rent-a-Car. Pour les mini-fourgonnettes, il recommande Enterprise Rent-a-Car. | 10 - 12 |

#### RAPPORTS DE GESTION COURANTS

- |      |   |         |
|------|---|---------|
| C-10 | Rapport de la directrice financière et trésorière par intérim concernant un contrat sur le programme Partenariat pour les services de police communautaire (PSPC). Le rapport porte sur l'autorité de signer un contrat avec le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels afin de maintenir la hausse du nombre d'agents assermentés des Services policiers du Grand Sudbury. | 13 - 19 |
|------|---|---------|

#### SONDAGES TÉLÉPHONIQUES

{AUCUN}

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

### RÈGLEMENTS

### PAGE N°

**Les règlements suivants sont lus trois fois :**

2005-68 Déclaration officielle comme chemin d'un certain nombre de parcelles de terrain acquises par la Ville pour servir de chemin

**(Le règlement 2005-100 a été réservé pour le règlement sur la circulation à l'aéroport et sera présenté à une date ultérieure.)**

2005-102A Confirmation des délibérations du Conseil municipal lors de sa réunion du 28 avril 2005

2005-103 Autorisation de la vente d'un terrain (parcelle 9959 S.E.S., étant les parties 23 et 24 du plan 53R-9397, partie du lot 8, concession 5, canton de Blezard)

2005-104 Autorisation de l'acquisition d'un terrain (partie nord de la parcelle 7279, S.E.S.)

2005-105 Autorisation de la vente d'un terrain (parcelle 5572 S.O.S., chemin Fairbank Lake)

2005-106 Autorisation de dévolution de certaines propriétés au nom de la Ville et de radiation des impôts impayés

2005-107A Autorisation d'un contrat de financement du programme Partenariat pour les services de police communautaire (PSPC) avec le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels afin de maintenir la hausse du nombre d'agents assermentés des Services policiers du Grand Sudbury

2005-108 Autorisation d'une subvention au Conseil de planification sociale de Sudbury à partir de la Prestation nationale pour enfants pour les frais administratifs quant au Fonds d'urgence de la PNE en 2004 et en 2005

2005-109 Autorisation de la construction d'un égout municipal et de services d'eau dans la promenade Kirkwood et de toutes les conventions nécessaires avec les habitants qui en profiteront

2005-110 Identification de Rowland Emergency Vehicule Products Inc. comme fournisseur inscrit pour le travail de conversion des véhicules de base des SMU et autorisation des conventions nécessaires

## PARTIE I - ORDRE DU JOUR DES RÉSOLUTIONS (suite)

<u>RÈGLEMENTS</u> (suite)	<u>PAGE N°</u>
2005-111 Nomination d'agents d'exécution des règlements municipaux (stationnement quant à la propriété privée, stationnement pour personnes handicapées, voies d'accès réservées au Service des incendies)	
2005-112 Établissement des pourcentages de récupération fiscale pour l'année d'imposition 2005 pour les classes de propriété commerciale, industrielle et multirésidentielle en raison d'une légère modification	20 - 21
2005-113 Autorisation d'une subvention à l'École de médecine du Nord-Ontario pour son fonds de bourses	

**Les règlements suivants sont lus pour la première et la deuxième fois seulement :**

- 2005-114 Clôture d'une partie de la promenade Sugarbush (parties 3 à 8 inclusivement et partie 11, plan 53R-17627) et son transfert
- 2005-115 Clôture d'une partie du Kingsway (contiguë à la parcelle 21216 S.E.S.) et son échange contre une autre parcelle de terrain (partie de la parcelle 21216 S.E.S.)
- 2005-116 Clôture d'une partie de la promenade Greenwood (parties 1, 3 et 17, plan 53R-15029) et échange (parties 1 et 3)

### CORRESPONDANCE À TITRE DE RENSEIGNEMENTS SEULEMENT

{AUCUNE}

## PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULER

### QUESTIONS REPORTÉES ET QUESTIONS RENVOYÉES

{AUCUNE}

### RAPPORTS DES GESTIONNAIRES

- R-1 Rapport du directeur général des Services d'urgence et d'infrastructure concernant une subvention du MSSLD pour équipement diagnostique et médical en 2004-2005. Ces fonds doivent servir aux articles indiqués dans la convention signée par l'administrateur en chef et retournée au MSSLD. 22 - 24
- R-2 Rapport de la directrice exécutive des Services de soutien administratif concernant les limites des quartiers. Le rapport offre deux options : 1) conserver le modèle actuel, 2) adopter un règlement pour diviser la Ville en douze quartiers ayant un conseiller chacun. Il y aurait une réunion publique pour étudier l'option 2. 25 - 30

## PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULER (suite)

<u>MOTIONS</u>	<u>PAGE N°</u>
----------------	----------------

### R-3 Présentée par le conseiller Berthiaume :

ATTENDU QUE le règlement 2003-3, règlement de la Ville du Grand Sudbury pour délivrer des permis, réglementer et régir les taxis, les limousines et les navettes dans la Ville du Grand Sudbury a été lu trois fois, a été adopté par le Conseil municipal le 12 août 2003 et est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2003;

ET QUE des préoccupations concernant certaines dispositions du règlement ont été exprimées par plusieurs propriétaires et conducteurs de taxis, de limousines et de navettes qui prétendent que leur gagne-pain est menacé par certaines dispositions du règlement 2003-3;

ET QUE les services de transport offerts par les taxis, les limousines et les navettes, en plus du transport en commun, jouent un rôle essentiel dans la capacité de nombre de nos citoyens de se déplacer dans la collectivité;

ET QUE l'article 32.6 du règlement prévoit un examen du règlement par le Conseil après quatre ans ce qui signifie que ce règlement ne serait pas passé en revue avant le 1<sup>er</sup> septembre 2007;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil ou un comité du Conseil examine le règlement 2003-3 et qu'il demande au personnel de prévoir des audiences publiques dans les trois prochains mois pour recevoir les commentaires du public au sujet du règlement 2003-3 de même que ceux des propriétaires et des conducteurs de taxis, de limousines et de navettes.

### R-4 Présentée par le conseiller Bradley :

QUE la limite de vitesse sur la route 35 depuis la montée Rouleau jusqu'au chemin Clarabelle soit augmentée de 80 km/h à 90 km/h;

ET QU'UN rapport soit ramené au Conseil municipal lors de sa réunion qui doit avoir lieu le 12 mai 2005.

### R-5 Présentée par le conseiller Bradley :

ATTENDU QUE le budget fédéral 2005, si la Chambre des communes l'adopte, autoriserait le ministre d'État (Infrastructure et Communautés), conformément à l'initiative communément appelée « Nouveau pacte pour les villes et les collectivités » à faire le premier versement d'un plan quinquennal pour partager cinq cents par litre de la taxe fédérale sur l'essence avec les municipalités dans le but de fournir un financement, pendant l'exercice financier 2005-2006, aux villes et aux collectivités pour une gamme de projets d'infrastructure viable sur le plan environnemental, notamment le transport en commun, les systèmes d'eau et d'eaux usées, la gestion des déchets, la remise en état des chemins et des ponts, des projets énergétiques communautaires et le renforcement des capacités, conformément aux ententes à négocier avec les provinces, les territoires et les Premières Nations;

## PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULER (suite)

<u>MOTIONS</u>	<u>PAGE N°</u>
----------------	----------------

R-5    **Présentée par le conseiller Bradley (suite) :**

ET QUE l'engagement du gouvernement fédéral actuel sur cinq ans totaliserait cinq milliards de dollars dont 1,865 milliard de dollars serait la part de l'Ontario;

ET QUE le Nouveau pacte pour les villes et les collectivités verrait la Ville du Grand Sudbury recevoir une part estimée de 27,5 millions de dollars sur les cinq ans et 11 millions de dollars par année d'ici l'année cinq et continuant ainsi pour l'avenir prévisible;

ET QUE l'adoption du budget fédéral actuel verrait des fonds commencer à arriver aux municipalités en 2005 desquels la Ville du Grand Sudbury pourrait s'attendre à recevoir la somme estimée de 3,3 millions de dollars pour des améliorations de l'infrastructure si nécessaires;

ET QUE si le budget fédéral ne se fait pas adopter par la Chambre des communes en raison du déclenchement d'élections, il est improbable que des fonds arrivent aux municipalités en 2005 et de plus, il n'y aurait aucune garantie qu'un nouveau gouvernement mettrait à exécution cette initiative de financement à l'intention des municipalités comme le prévoit le document budgétaire actuel;

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de la Ville du Grand Sudbury demande, par la présente, aux députés de reconnaître le besoin désespéré de financement immédiat pour l'infrastructure pour éliminer l'incertitude provoquée par de récentes réclamations d'une élection et pour honorer l'engagement de chaque parti à améliorer le déficit en matière d'infrastructure de leurs collectivités respectives en adoptant, sans retard, le budget fédéral 2005 (projet de loi C-43) et toutes les lois correspondantes;

ET QUE des copies de la présente résolution soient envoyées aux chefs des partis fédéraux, à leurs leaders respectifs à la Chambre et à tous les députés à la Chambre des communes.

### ADDENDA

### PÉTITIONS CIVIQUES

### PÉRIODE DE QUESTIONS

## PARTIE II - ORDRE DU JOUR RÉGULER (suite)

### AVIS DE MOTION

#### HUIS CLOS (questions inachevées)

#### LEVÉE DE LA SÉANCE À 22 H (RÉSOLUTION PRÉPARÉE)

*{UNE MAJORITÉ DES DEUX TIERS EST REQUISE POUR POURSUIVRE LA RÉUNION APRÈS  
22 H.}*

LE 22 AVRIL 2005

THOM M. MOWRY,  
GREFFIER MUNICIPAL

CORRIE-JO CAPORALE,  
SECRÉTAIRE DU CONSEIL